

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Fondé en 1904

Directeur :

F. JAFFRENOU "Taldir"

ABONNEMENTS

payables d'avance

GAULE. 1 an. 3 fr. 50

ETRANGER. 5 —

Avec "Ar Vro" Supplément

GAULE. 1 an. 5 fr.

ETRANGER. 7 —

Tout changement d'adresse sera

accompagné de 0 fr. 50 cent.

en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Organe des Intérêts particuliers de la Bretagne

RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux
Avenue de la Gare, CARHAIS
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS
payables d'avance

La ligne mesurée au lign cm fr
Ann. et Récl. 4^e p. — 01.25
— 3^e — — 0 30
Chronique Locale — 0 50
En Echos. 0 75

ON TRAITE A FORFAIT
Nos annonces sont reçues par
les Agences de Publicité et à nos
Bureaux.

Les manuscrits ne sont pas
rendus.

AL LABOUR DA OBER

(Eil pennad)

(Sethu ama eur pennad all gant ar memes penn-hano evel ar rith Loetz ar Floc'h, euz disadorn tremenet. Loetz an euz diskleriet al labour a gaved'ezan eoa mad d'ar wir Vretoned ober : beza ebestel en dro d'e, euid broudar galonou car ar garante-ero ; prezeg ; komz brezonek ; heb ankouat has eur wech an amzer pennadad skrid brezonek d'ar c'hazellenou gwestlet da Vreiz Izel. Mez al labour da ober a zo niverus hag a veur a sort : s'hu ama eul labour all euid ar Varzed, hervez ma zonzj. Plijadur a reio d'Ar Bobl digemer digant ar rignoned ideiou nevez car ar sujed-ze).

Er bloavez 1906, ar 6 a viz gwengolo, e oa gouel kaer en bourk Plouaret.

Ar Re C'hlas a Vreiz o doa renket eno eur vodaden vraz euid enori ar Barz Fanch an Uhel (Luzel) ; eur peul-ven a oa savet var greiz an dachen, ha var lein ar men, e oa lakeet penn Luzel.

Eur bobl a dud a ziredaz d'ar gouel, tud a beb kostean hag a beb kreden, unanet euid renti enor d'unan euz brasa skrivanerien brezonek ar c'hant vloaz tremenet.

Mar boa eno enor kaer rentet d'hon c'henvroad brudet, gweled kemend alla dud uhel o tond da veuli anezan eunnek vloaz warlerc'h e varo, e oa ive eno enor euid Ar Re C'hlas a Vreiz beza kaset o mennoz da fin vad. An holl a zo bet akord war gement-se.

Ha koulskoude, mar sonjomp mad, ar Re C'hlas a Vreiz n'o doa ket kevridi da renti enor d'ar Barz Luzel. Kentoc'h int eur gevredigez politik euid eur gevredigez broadus, hi o-hunan a anzao.

Luzel a zo bet eur barz breizad araok peb tra all : mar neuz great eno tam polit'k, ze ne oa nemed divar c'horre.

Mez penegwir den a-bed na fluve, den a-bed euz ar re o doa kevridi da gozeal en hano Breiz, e oa bet da gant ar Vretoned kaout ar Re C'hlas da doulla penn an hent, ha da ober al labour.

Heb lavaret gaout, eur vez a oa bet da veur a gevredigez vreizad beza trec'het var ar poent-ze gant ar Re C'hlas.

Ar muia aoun am boa bet, pa moa gwelet ar Re C'hlas o itapout Luzel euid. a oa na vije deut dustu-kaer ar Re Wenn da grigi en Kervarker (La Villemarqué) euid sevel eur skeuden d'ezan euid respont. Mar na dolomp pled, kemend-se a zo sur da erruout, hag a vo c'hoaz eur vez d'an holl gwir Vreiziz beza skuerial gant ar bolitikerien.

Euid miret euz kemend-se da zigouezout, n'euz nemed eun dra da ober.

Er Gorsedd a vo dalc'het ar bloaz-ma, breuriez Barzed Breiz a dle :

Da genta : Voti ar mennoz-ma : « Breuriez Barzed Breiz-Vihan a ziviz e kemer varni sevel skeudenou da Varzed brudeta Breiz : Kervarker ; Prosper Proux ; lan ar Skour ; Gab Milin ; An abad Gwilom. »

D'an eil : « Azalek brema ha raktal eur gomision kemeret ken koulz en diabarz ar Gorsedd evel en diavaez d'ezan, a zo hanvet euid toul-la da gas ar mennoziou da benn. Sevel a reio, or bloavez 1913, skeuden La Villemarqué en Kempleré. Divezatoc'h, hini Proux, en Gwerleskin, Milin en Enez-Vaz. »

Kement-se n'eo ket ken diez da ober, na ken koustus, evel ma kredfer marteze d'ar c'henta sell.

Awalc'h e vo d'ar gomision en em gleved gant konsail ar barrez da genta ; goulen digantan ar bro-mesa euz ar plas euid netra, hag eun aluzen ; digerri goude eur saorc'hant dre ar vro ebarz an holl gelaouennou.

N'eo ket tam red a-bed prena skeudennouker. Eur men-hir, penn ar barz var al lein anezan (euid en Plouaret), pe digoustoc'h c'hoaz, eur men-hir hag eur vedalen arm engravet en tu araok, gant eur gi-rignou brezonek dindan, a vefe awalc'h.

Ar Varzed hag ar Vreiziz vad o defe evelse paët euid loden euz o dle d'ar re o deuz kanet Breiz en o raok, karet anezhi, ha roet luf d'ezhi ebarz ar bed.

F. JAFFRENOU.

Le Warrantage et l'Agriculture

Nos agriculteurs ignorent très généralement le warrantage et en tout cas, ils n'ont jusqu'ici que fort peu songé à en retirer les bénéfices que la loi autorise. Plus que jamais la connaissance et la pratique de ce crédit agricole réel mobilier leur serait utile aujourd'hui, en raison des difficultés de toutes sortes qu'ils doivent vaincre, notamment l'achat des machines pour suppléer à la pénurie de la main d'œuvre, des engrais pour remédier à l'épuisement du sol ou d'animaux reproducteurs sélectionnés pour la création d'un troupeau perfectionné et rémunérateur.

Le warrant est un mot anglais qui équivalait au breton gwarant, français garant. Il a été imaginé pour faciliter la vie commerciale pendant les périodes de gêne, il peut être défini un « bulletin de gage à ordre » transmissible, comme une simple lettre de change par voie d'endossement, délivré par les magasins généraux où se fait le dé-

pôt des marchandises garantissant le prêt consenti.

Aussi bien qu'un négociant, l'agriculteur peut être dans l'embarras et se trouver dans l'obligation, pour se procurer l'argent dont il a besoin, de vendre ses récoltes à un moment où l'abondance des mêmes produits sur le marché fait fléchir notablement les cours. En créant le warrant agricole, la loi du 1^{er} juillet 1898 a permis au cultivateur d'échapper à cette situation pénible en lui donnant la possibilité de trouver l'argent nécessaire par le simple gage de tout ou partie de ses produits et sans qu'il ait à se dessaisir de ceux-ci. Il peut, en effet, effectuer le dépôt dans sa propre habitation contrairement au commerçant qui doit se dessaisir des objets donnés en gage en les déposant dans les magasins généraux. C'est donc là un privilège qui assure à l'agriculteur une facilité plus grande pour ses ventes en prêts sur gages. Le propriétaire emprunteur est lui-même le gardien responsable de sa marchandise et il peut faire établir un warrant sur les gages suivants : céréales en gerbes, ou battues ; fourrages secs ; fruits séchés ; fécules ; matières textiles, animales ou végétales ; semences ; graines oléagineuses ; vins, cidre, eau-de-vie et alcool de toute nature ; cocons secs et cocons ayant servi au grainage ; bois exploités, résine et écorce à tan ; fromages ; miels et cire ; huiles végétales ; sel marin.

Le warrant agricole peut être constitué par simple convention entre les parties. Mais, pour avoir la plénitude de son effet, c'est-à-dire pour être opposable aux tiers et primer les privilèges du bailleur et autres, il est nécessaire qu'il soit extrait d'un registre à souche déposé au greffe de la justice de paix du canton où se trouve les objets représentant le gage. Suivant la déclaration de l'emprunteur, le greffier inscrit sur ce registre la nature, la quantité et la valeur des objets constituant le gage de l'emprunt, le lieu du dépôt, la somme empruntée et toutes conventions particulières intervenues entre les parties contractantes. Ces déclarations sont reproduites sur le warrant signé par l'emprunteur ou, s'il ne sait pas écrire, par tout autre personne, en présence du greffier qui constate, mais sans avoir à contrôler en rien les déclarations qui lui sont faites et qui n'engage, du reste aucunement, sa responsabilité. Mention doit être faite également sur le warrant de l'assurance des produits engagés, si cette assurance existe, naturellement auquel cas le porteur du warrant a, s'il se produisait un sinistre, les mêmes privilèges sur l'indemnité d'assurance que sur les produits.

Ainsi établi, le warrant peut circuler comme un effet de commerce, sa transmission a lieu par voie d'endossement et il peut être escompté par les établissements de crédit, y compris la Banque de France. Ceux-ci, grâce à un privilège spécial, peuvent l'accepter avec une seule signature, contrairement à leurs statuts qui prévoient deux signatures pour les effets. Chaque escompteur de warrant doit aviser aussitôt de l'opération, et par lettre recommandée comportant un accusé de réception, le greffier qui l'a établi. Tout prêteur a le droit d'exiger du greffier, à la seule

condition que l'emprunteur y consente, un certificat relatant les emprunts déjà faits sur les gages offerts en warrantage ou, le cas échéant, l'absence de ces emprunts.

L'emprunteur a la facilité de se libérer à tout instant avant l'échéance, et il bénéficie même des intérêts à courir. Au cas improbable où le créancier refuserait ce remboursement anticipé, le warranté n'a qu'à consigner au greffe la somme due qui devient de ce fait le seul gage du warrant. C'est même pour rendre efficace ce droit laissé à l'emprunteur qu'est imposé à chaque escompteur la charge d'aviser immédiatement le greffe par lettre recommandée avec accusé de réception. L'emprunteur peut aussi, en tout temps, vendre ses produits warrantés sans être tenu néanmoins d'obtenir l'autorisation de son créancier mais, comme il est responsable du dépôt, il ne peut transmettre ce dernier à l'acheteur qu'après remboursement de sa créance et radiation de l'inscription du registre spécial.

Réciproquement, le prêteur bénéficie de certains avantages dans la procédure qui est relativement simple et n'entraîne que des frais peu élevés, dans le cas où l'emprunteur ne s'est pas libéré à l'échéance. Il lui suffit d'aviser ce dernier par lettre recommandée en demandant un accusé de réception, et huit jours après cet avertissement, il a le droit de faire procéder par un officier ministériel à la vente aux enchères des produits warrantés ; toutefois, s'il n'est tenu à aucune autre formalité de justice, il doit cependant entourer cette vente de la publicité prévue pour les ventes aux enchères par les articles 617 et suivants du Code de procédure civile. L'emprunteur qui aura rendu inutilisable ou amoindri la valeur des produits qu'il a donné en gage, est passible de poursuites correctionnelles.

Il est à noter, enfin, qu'un fermier ou un usultier, peuvent eux aussi faire warranter tous les produits agricoles ou industriels de la ferme qui ne sont pas immeubles par destination, à la condition toutefois que soient sauvegardés les droits du propriétaire et par suite le privilège qu'il a sur les récoltes. Par l'intermédiaire du greffier de la justice de paix du canton où sont déposés les produits offerts en gage, avis est donné au propriétaire au moyen d'une lettre recommandée et enregistrée comportant accusé de réception, de l'intention de warranter ses produits. Si l'emprunteur est aussi le débiteur du propriétaire, pour des loyers en retard, par exemple, celui-ci a le droit de faire opposition dans un délai de douze jours pleins, également par lettre recommandée, et enregistrée avec accusé de réception au greffier qui lui a transmis l'avis. Ce dernier informe l'emprunteur de l'impossibilité où il est de contracter un emprunt par warrant. Le défaut de réponse du propriétaire dans les délais prévus équivaut à une acceptation.

Enfin, l'emprunteur n'est pas forcément le dépositaire du gage. Le dépôt peut être fait au siège d'un syndicat, d'une association ou chez une tierce personne agréée par les parties.

Ce système, on le voit, à la fois simple et souple, donne à l'agriculture dans la gêne les plus grandes facilités

pour se procurer de l'argent, en même temps il assure toute sécurité au prêteur.

Il est vraiment surprenant que les cultivateurs bretons ne s'en soient pas aperçus et n'aient pas songé à en bénéficier plus largement.

F. M.

ECHOS & NOUVELLES

L'éclipse du 17 avril

Le mercredi 17 avril courant, notre satellite la lune, passant entre nous et l'astre du jour, doit occasionner une éclipse de soleil. Pour la Basse-Bretagne l'éclipse ne sera que partielle ; cependant les dix-neuf vingtièmes environ du diamètre du soleil nous seront cachés au plus fort de l'éclipse, et l'observation du phénomène ne manquera pas d'intérêt. Le maximum aura lieu entre midi 1 m. et midi 5 m., c'est-à-dire à un moment de la journée où l'on est libre en général. Si l'on veut observer simplement à l'œil nu, il sera nécessaire de préparer, à la flamme d'une bougie, quelques morceaux de verre fumé, de teintes graduées, entre lesquels on choisira suivant le degré d'éclat du soleil.

Si l'on se sert d'une lunette, on devra interposer un verre teinté entre l'œil et l'oculaire.

Le commencement de l'éclipse est le moment où le disque lunaire commence à mordre sur le bord du soleil du côté ouest, c'est-à-dire vers la droite de l'observateur.

Progressivement la lune envahira le disque solaire. Au moment du maximum la lumière sera fortement diminuée, et l'on peut s'attendre à voir les objets changer d'aspect, et prendre des teintes livides et plombées.

A partir du maximum, le phénomène suit une marche inverse de la précédente. Petit à petit le soleil paraît se dégager, l'échancrure diminue progressivement jusqu'à disparaître complètement, c'est la fin de l'éclipse.

Les informations de M. Pelletan

M. Camille Pelletan, ancien ministre, récemment élu sénateur, écrit dans la Dépêche de Toulouse à propos de l'élection législative de Quimper :

« Louis Hémon, mort récemment, et qu'il s'agissait de remplacer, était un républicain incontestable ; j'ajoute que c'était un fort honnête homme, très sincère, très désintéressé ; c'était, en outre, un homme remarquable, qui parlait fort bien et avait remporté jadis de grandes et légitimes succès de tribune. »

Mais M. Hémon est parfaitement vivant ! Si, de son fait, une vacance s'est ouverte à la députation, cela tient à ce que, le 7 janvier dernier, M. Hémon fut envoyé, par les électeurs du Finistère, au Sénat... où il siège à côté de M. Pelletan — qui ne paraît point s'en être encore aperçu !

Ab ça ! M. Pelletan ne mettrait-il jamais les pieds au Luxembourg ? Ou y siégerait-il, exclusivement, à la buvette ?

Un cultivateur superstitieux

Un cultivateur des Cévennes, apercevant un aéroplane qui évoluait au dessus de la campagne, fut prendre son fusil et tira sur ce qu'il prenait pour un oiseau de mauvais sort.

L'aviateur Gilbert, qui montait l'appareil, ne fut pas atteint.

Romant gazeten "AR BOBL" 3

Jozon Kerzare

AR BUGEL GWERZET

GANT

Loetz AR FLOC'H

Sonjet em eus e c'hellfes marteze dont da zikour da c'hoar da vleina he bagig dister, ha da gas he bugel beg ar porz eleac'h e vezo euzur. Pa vezi asamez ganen e kavin an amzer berroc'h, rak breur oud d'am goaz a ouelan c'hoaz ; d'id-te, Valentin ker, e c'hellan konta ar pez a vezo var va c'halon, gwelet a ri va glac'har, hag ivez marteze eur wech bennag va levenez, ma ro Doue d'in euntammik bue bennag c'hoaz. Deus eta, va breur, da gemer perz em daelou, d'am c'henerzi breman pa z'oun dilezet, ha kred e vezin ato da c'hoar.

Anna KERZARE. »

Ar potr iaouank p'en devoa lennet al lizer-ze, a gave d'ezan e oa kouezet var e benn eur mor a levenez, hag ennan

An advoulladur a zo difennet.

e-unan, en eur c'hoarzin hag en eur frota e zaouarn e sonje en euzded heb he far en dije e ti e c'hoar-gaer.

— Hirio ez oun paour, ha vare'hoaz pinvidik, mestrel ti va c'hoar hag a ruil var an aour. Marteze zoken e c'hellan dimezi ganti, pe ma ne c'hellan ket, e ouezin brao chacha en tu diouzin an tam brasa euz ar beren.

O sonjal eur beren e oa ar c'hantart, pa en em lakeas da skriva al lizer-ma d'an intanvez glac'haret :

« Anna, va c'hoar ger,

Deut eo euidon an amzer da zonzjal ren pelloc'h eur vuez reizet mat. Gwir eo em eus great kalz a bec'hejou a iaouankiz, em eus dispignet e folenteziou madou hag a vije bet talvezet d'in hirio. Mes Doue en deus va fardounet, evel e peuz great da unan, va c'hoar ger. Hiviziken n'em eus netra da zonzjal nemed beva e peoc'h pell euz trouz ar bed, ha gant kalz a blijadur e kvitain Pariz gant an ebato milliget, evit mont ganez d'en em guzat e kreiz eur c'hoat e Breiz. Eno, kostez oc'h kostez, kalon oc'h kalon, e kontimp an eil d'egile ar barrou amzer fall tremenet var hor pennou iaouank c'hoaz goulskoude. Kemer a rin em dourn stur da vagig dister, ha

kas a rin d'ar porz ar bugelik-ze, da denzor. Anna. Mall em eus d'en em gaout en neizik-ze eleac'h euz d'genet, eleac'h em euz c'hoariet pa oan bugel, ha va c'halon a vezo trealzet o sonjal em bezo eno da gernerzi an hini a zoug hano va breur ha va hini.

Mont a ran eta da ober va fourchason, evit beza du-ze kenta ma c'hallin, ha da c'hortoz, kred ez oun ato euz a greiz va c'halon da vreur

Valentin KERZARE. »

Eiz dez goude, eun aotrou, eun tregont vloaz den hervez ar gwel, a ziskenne euz eur wetur vraz e Keranz, ha goude beza roet eun tam gwerza lutun d'an toucher e kemeras raktal hent Kleden. E oa en em gavel var hed eun hanter-heur vale euz maner e c'hoar-gaer. Dre ma tostee, e galon a dride en e greiz, hast en devoa da wetlet leac'hieu e vugaleac'h, hag ivez da rei eur pok treitour d'e c'hoar had'e niz bihan.

Ar bleiz heuzuz a oa en em gavet etal an danvadez, mes kemer a raio e amzer da ziskouez e zent hag e skilfou d'an hini a zebro hag en he c'halon hag en he danvez. N'en deuz ket e zomz goulskoude da en em venji dez he c'hoar,

rak hi na rank netra d'ezan, ha bis-koaz n'he deuz great droug ebet d'ezan. Mes hen a garfe lonka ha lonka c'hoaz aour, ha na ra forz euz a beleac'h e tevio d'ezan nemed e tevio ; ne vevn ket d'za pe seurt mamifien a vezo dizec'het, nemed e c'hello e-unan terri e zec'hed.

Ne oa c'hoaz nemed an daou viz abaoe ma oa er maner, ha dija en doa escaot digerri dor ar briedelez, kaozet en doa d'e c'hoar-gaer euz ar garantez a voge eviti en e galon, mez pa welas e oa an nor-ze kloz-mat, ne esaas mui trei an alc'houez, gant aoun da ober re a drouz en dro d'ezan. Goulskoude e sonje e vije bet honnez ar wella da zigerri evitan hag evit an intanvez. Mes p'e gwir ne felle ket da honnan e vije laeret dre an nor-ze, e klaskas afor oc'h eun all, evit mont betek kambr an aour. An aotrou Valentin a wele e c'hoar o tostaat a lammou braz oc'h ar bez, euz eur c'hostez all e wele ar mab pevar bloaz o vrasaat bendeuz, leun a iec'h d. Mar teufe d'ar vam mervel trum, an holl vadou a oa d'ar mab, netra suroc'h, ha goulskoude, hervez lavar ar medisn, hi ne raje ket koz-eskern. Deuz eur c'hostez all, ar mab a oa poent entent outan, pe en dije keuz re divezad.

An holl draou ze a droe hag a zistroe

e penn an treitour Valentin, hag outan e-unan aliez e lavare :

— Me a fell d'in beza va unan da herita d'an daou c'hant mil lur leve, hag ar c'henta eo ar gwella d'in en em gavout eno. Neuz nemed eur bugel var va hent, ha raktal ma vezo maro an intanvez, setu me roue em maner. Ma lazfen ar bugel, e lazfen ive prest ar vam, rak dija eo toc'hor ar bed ganti. Mes ne ket awalc'h laza, hag ar justis goude, petra rafe diouzin... Eun taol braz em beus eta da ober, hag eun taol ha na vezo ket eaz dont a-benn anezan, ha red a vezo d'in teuler evez hag evez mat oc'h ar pez em aoun o vont da ober, rak ne ve ket eun ebat d'in dont da veza leue goude beza bet kiger.

Eiz dervez goude, an aotrou a lavaras d'e c'hoar-gaer en devoa ezom da vont da Gemper da gaozeal gant an noter a oa etre e zaouarn paperou unan euz he zigeziou.

Mont a reas e gwirionez da di an den a lezen ze, mes pa deuas an noz, e leas da bourmen var ballou Lokmaria da glask eur c'hantart bennag hag a rafe evit arc'hant braz eur gofridi evitan.

(Da heul.)

Un député socialiste cambriolé

Les socialistes eux-mêmes ne sont pas respectés des ennemis de la propriété. Le député collectiviste Compère Morel a reçu la visite de malfaiteurs...

TABLETTES D'UN BRETON

Le Théâtre breton de Ste-Anne d'Auray est, s'il le veut, en marche vers la réalisation de merveilles. Abrité sous un immense hall, qu'augmentera l'adjonction d'une nouvelle travée, il expose trois scènes...

Pourquoi vous décriez-je des impressions que vous n'avez pu parler ? Pourquoi vous parler, ici, de palmes et de couronnes, de large et de hauteur ?

Job er Glean, qui m'accueillit très aimablement, tient à ce que je déclare, ici, que cette œuvre ne se soutient que par ses propres moyens ; qu'elle a des dettes, mais qu'elle les soldera plus rapidement qu'on ne pense ; qu'elle est totalement indépendante du Pétérinage.

« Ar en hent da Vethllem » réunit les deux troupes bretonnes de Bignan et de Ploigner au cheur du village de Keranva. Dans le second de ces groupes, je reconnais mes vieux amis Le Boulanger et Le Bihan.

Nous sommes bien loin, ici, du théâtre de patronage et tout cœur breton ne peut qu'être reconnaissant à Job er Glean de cette superbe initiative.

Et tous les jours, tra se perfectionnant cet instrument, car nul mieux que le prétre-dramaturge ne se rend compte de ce qu'il peut y avoir de déficient dans son œuvre et ne profitera davantage des innombrables témoignages. Ainsi disparaîtront, me disait-il, lui-même, et seront remplacés par de vieux Noël bretons, des choses très chères, mais qui ne sont pas à leur place, dans une œuvre bretonne, comme le français « Il est né le Divin Enfant » et le latin de l'« Adeste fideles ».

Petra zo heneoñh a neüs ? Pen de rah en dud ar valé ? Kanamb Noël, Noël, Noël, Kanamb da Jezuz hor salüer, o ! Kanamb Noël !

Je crois aussi, que pour être fidèle à la tradition moyenâgeuse mais modernisée du Théâtre Populaire, l'explication donnée par le protagoniste, avant chaque tableau, devrait être faite en vers bretons et qu'il suffirait d'en faire quelques commentaires en langue française ou étrangère, selon les besoins du Public, ordinairement le même que celui des Pétérinages.

Sur le fait des sujets, je ne crois pas être en dehors de la norme générale, en désirant voir sur la scène, quelques faits de notre Histoire nationale, de préférence à des épisodes bibliques. Le Théâtre breton peut beaucoup pour « déclarer » cette histoire au peuple qui l'ignore, et le pays de Sainte-Anne, qui a déjà vu avec profit Nikolaz et la Conversion de M. de Keriolet est merveilleusement placé pour évoquer, aussi, les grands faits de la Nationalité Bretonne, Warok et Nominoë, la guerre

de cent ans, la Ligue, la Chouannerie, etc. Il ne faut pas que le Théâtre de M. Le Bayon se borne à être, en Bretagne, une sorte de simulacre du Théâtre chrétien du quai de Passy. Le talent et l'énergie toute bretonne de M. Le Bayon et de ses acteurs populaires valent mieux que cela !

Ce qu'il est impossible aux barbes de faire admettre par le Peuple et par l'Eglise, la présence de la Femme sur les Planches, Job er Glean l'a réussi. Innombrables sont ses actrices de tout âge, tant sur la scène que dans les chœurs, qui exécutent sous l'habile direction de M. L'abbé Sauvage, successeur de M. Le Maréchal, la très belle partition de M. Decker. Le préjugé contraire à la réunion de deux sexes est la plus grande difficulté matérielle qu'il eût à vaincre un auteur dramatique de langue bretonne.

Léon LE BERRE (Abalo).

DEUIL RÉGIONALISTE

Le félibrige est en deuil. Il vient de perdre l'un de ses plus vaillants Majoraux, M. Adrien Planté, ancien député, ancien maire d'Orthez.

C'est à lui que le Béarn est redevable de la véritable renaissance littéraire, qui s'est manifestée dans les belles régions pyrénéennes. Fondateur de la Société Gaston Phébus, il organisa à Pau ces assises félibresques, qui ont été le point de départ de la renaissance de la langue dans les grandes villes. Lou sou calan qu'ère escriat et légre, lou sou talen d'ouratou de purmère régie.

Les bardes de Bretagne prennent part aux regrets des félibres du Béarn et de la Gascogne à leur vénéral Majoral. F. J.

Flèches



Voici comment s'écrivit l'histoire dans le Breton de Paris (7 avril).

« Au concours de Ti-Kaniri « Breiz au Pénit Carnoët en 1911, alors que les bardes « Taldir, Telen Aour, Yan « Morvan et C^o se désintéressaient complètement de la fête, etc. »

C'est signé : Gwénéolé Molène, allias Louis-N. Le Roux.

On ne peut laisser passer pareille erreur... voulue ou non, sans protester dans l'intérêt de la vérité.

Les trois bardes et C^o ci-dessus nettement accusés de « trahison », c'est-à-dire de s'être désintéressés d'une fête qu'ils ont organisée, y collaborèrent au contraire du commencement à la fin. Disons d'abord que les démarches premières furent faites à Carnoët par Taldir et Telen-Aour. Au Pénit, on aperçut Gwénéolé Molène en compagnie de MM. de la Guichardière et Yan-Morvan Goblet : il les vit donc assister à toutes les phases de la fête !

Quant au directeur d'Ar Bobl, nous le vimes tous porter lui-même les tables d'auberge pour dresser l'estrade de plein air ; grouper les chanteurs populaires ; présider le jury composé de lui, Le Diverrès, Gourvil et Laterre ; proclamer les lauréats, puis tendre les cordes pour l'organisation des danses. Il n'est pas de besogne ingrate qu'il ne fit à sans barguigner.

Pour l'abstention, c'en fut donc une... qui fait honneur surtout à l'imagination du chroniqueur du Breton de Paris.

Jean LE GOARÉGUER.

Garnet d'un Exilé

I. — Hors de Bretagne : — Ah ! vous êtes né à Lézardrieux ? C'houi a goms et brezonneg. — Je ne sais pas le breton. Mes parents ont quitté le pays alors que je n'étais âgé que de sept ans. Depuis cette époque nous ne parlons plus que le français. J'ai donc complètement oublié mon breton. Cependant mes parents qui, eux, ne l'ont pas oublié, s'entretenaient encore en breton quand nous retournions momentanément en Bretagne.

Quelle excuse peuvent invoquer ce père et cette mère, qui, en plein pays étranger, pourraient encore, grâce à la langue bretonne, continuer à vivre, eux et leur fils, dans une Bretagne spirituelle ? Quel sourd ressentiment n'y a-t-il pas chez ce fils, devenu homme, quand il se trouve, soit au pays d'exil, soit au pays natal, semblable à un étranger, au milieu de ses compatriotes !

J'aurais bien que l'on me dise quel est le profit que cette famille a tiré d'une trahison envers la Race, cette trahison envers soi-même.

II. — En Bretagne, à Guingamp, à moins que ce ne soit ailleurs : — Nuy a bijador am eus och adigevet ac'h t-noud, hoz vigh-m ker ma yaouankiz ! Ar re-ma ez eo da vugale ? Tud yaouankiz int arru... Achanta, mad hena, petra a nevez er vro ? — Je ne sais pas le breton, Monsieur. — Comment ? Vous ne savez pas le breton ! Ici en pleine cille bretonnante, en plein pays bretonnant !... Et les autres ? Celui-ci ? celle-là ? les plus jennes ? — Ils ne le savent pas non plus.

Stupéfait, j'interroge d'un regard sévère et attristé mon vieux camarade d'enfance, sa femme, une vieille servante qui passe, coiffé du « jublil ».

Hélas ! Il y a du changement dans cette maison depuis la mort du vénérable aïeul. De son temps on n'y parlait que le breton. Cet aïeul était pourtant

quelqu'un. Partit de très bas, du plus obscur logis du plus humble hameau, sachant tout juste son b-a-ba, mais armé d'une foi robuste, d'une pottence intassable et d'une volonté prodigieuse, il avait su se donner un métier, acquérir une instruction moyenne, et parvenir graduellement à une belle situation dans le commerce local. Son épouse, modèle de toutes les vertus domestiques, née comme lui au village ne parla jamais d'autre langue que le breton. Ces paysans, devenus par leur probité, leur labeur, leur charité, des bourgeois honorés et aimés dans toutes les classes, donnèrent à leurs enfants une instruction supérieure à l'acquisition de laquelle ne pouvait nuire — vous le comprenez bien — la langue de leur berceau.

Quelle serait l'attitude de ces deux aïeuls si, de par la volonté du Père Tout-Puissant, il leur était permis de reprendre leur apparence terrestre et d'apparaître soudain, l'un à côté de l'autre, dans l'encadrement de leur porte ?

L'un des petits-enfants est accouru au bruit du marteau retombant lourdement. Il demande aux deux vieillards, en une langue qui ne leur fut jamais familière, d'exposer le but de leur visite. Surprises : allées et venues étonnées. Certes, les grands-parents sont les bien-venus dans cette maison où le fils entretient le culte de leur souvenir. Mais quelle gêne, tout de même, dans cette salle à manger, dans ces chambres, dans ce « liors » où l'aïeul et l'aïeule restent forcément comme des étrangers au milieu de leur petits-enfants.

Comment se fait-il, s'écrie soudain le sévère aïeul, que vous, mon fils, et vous, ma bru, vous n'avez pas permis à vos enfants d'apprendre la langue de leurs ancêtres. Aucune difficulté ne s'y opposait. Tous deux vous l'avez apprise dès le berceau. Nous fîmes heureux de donner à notre fils une femme qui fut bretonne autant que lui-même, grâce à nous, était breton. Vossercances ont toujours été des bretonnes. A quel sentiment avez-vous donc tous deux obéi ? Avez-vous oublié que le fondateur de cette honorable maison fut un enfant du peuple, resté fier de son origine ? Avez-vous oublié qu'on ne parlait ici, que par exception, la langue étrangère ? Avez-vous oublié que moi, votre père, je fus un conteur, un traditionaliste et quelque peu aussi, un barde ? Serait-ce que vous auriez honte tous deux d'une origine qui faisait ma gloire et qui devrait faire la vôtre ?

Votre conduite nous apparaît comme un acte de reniement. Nous ne nous sentons pas ici chez nous. Nous y respirons un air étranger. Vous n'avez pas encore trahi votre Dieu, je vous en félicite ; mais, sur mon honneur ! vous avez trahi votre Race. Adieu ! Et ce mot prononcé, ceux qui n'étaient que des apparences, ont disparu.

Est-il bien sûr que leur âme reviendra jamais dans cette demeure de laquelle on a, par respect humain, c'est-à-dire par lâcheté, banni la langue de la Race ? Yves BERTHOU.

Potr-e-Vragou

An dra-man en em gave en Raozon d'an amzer ma oan oc'h ober ma studi medicin ebarz ar Skol-Veur. Bean 'm oa eur gampr ebarz lost eur porz ; d'ar goanv a vije eur skorneget, d'an hanv a vije tom evel eur forn. Bep noz ar rached a zelehe konsaill ebarz ar stiveu.

An arrebruiet a oa deuz an disterra : eur gador, eun dol, eur fauteuil, eur gwel, eur veuillez, ha daou pe dri bod fleur. En eur c'horn euz ar gampr e oa c'hoaz eun toullad eskern melen pere a vije ganin o labourat hag o studial epad ma heuriou liberte.

Az kever ganin, er memez porz, e veve c'hoaz eun drol a zen. Goude m'en em welemp bemde na 'n em gozeemp ket, O tremen a reemp just eur salad an eil d'egile. Zonjet a moa bet an amzer genta monet da ober eur gwel d'ezan. Ar c'hurun ebarz eun obla skler ha skeudennek na oa man ebed en kitchen an effet a moa groet eur an-treal er gampr-ze kalz tristoch c'hoaz evit ma hini.

O tisklabez an traou diwar an daol goude e lein e oa pa oan o hantrol eno. Ken souezet e oa bet o weler ac'hanon oc'h arruet eno ken a oa gouest d'ean bezan kouezet var al leur. Gwech a bed na zigemere den en e di ; goanv evel hanv, abenn dek heur e vije en e wele.

'N em laket a moa neuze d'ober eun tam emklask war e vojou, e skueriou hag e garakter.

Bean a oa eur paotr iaouank a gelenadurez vad, gwir skuer a urz ha neubeud a zispignou a re. Gwall labourer, na nevoa c'hoas nemed ar grad « licencié » da nao bla war-nugen. Ha peragta... Abalamour a oa re aounik. Dalc'h mad ankenniet gant kement kammed a nije groet, delc'h bet a oa gant ar c'hlenved disklriet ken aiez gant ar vidisined ha pehini n'o deuz gallet gwech abed ach'haal ; klenved ar skrupullou.

Ac'hendall, man abed d'ennan. Hanvet e oa Loeiz. E faz a oa livet gwen hag e zoulagad a oa glaz ; e vek a oa divlev evel eun ui. Bean a nevoa war e benn eur bochad bleo hir, a ziskenne d'ean izelloe'h evit kollier e chupen. E zillad a vije net dalc'hammad.

Sethu aze an hini a oa o vont da 'n em gavel fallen ar c'harter ! Eun diroll a c'hoarzin a oa o vont da gouea war an hanv ze dec'h hep enor abed. Sonjet ta ! an den iaouank-ma a oa

bet gwelet, abred deuz ar mintin, da lun ar Pentekost, o tond d'ar ger... mez, en pesort stad !

An aotrou Loeiz anveet evid bean eun den a gondut vad, a oa heb e vragou !...

Kenlivet hag ar re all na mije ket kredet kement-se heb bezan gwelet. Mez dre eur chans e 'n em gavaz ganin ebarz ar porz lec'h ma oa hom c'ham-l'chou.

An avantur-ze a redaz dustu en kear evel eun avelen. Na vije kaozeet deuz netra all abed ken.

Petra oa ar vaskaraden-ze ? Petra oa deut bragou Loeiz ; ar bragou briz a vije ganthan dalc'hammad ? Loeiz a nije eur bragou all ; mez ze na vije ket ken nag ar memez bragou, nag ar memez Loeiz.

Dustu vel ma 'n em gave war trejou ar Skol-Veur, e gamaraded a vije klevet o lavaret goustadik : « Loeiz petra a feuz groet deuz da vragou ?... » Memez a greiz eur gentel a vije klevet ar gont-ma en mesk ar pankou : « Piu a neuz gwelet bragou al licencié ? » Loeiz a re zebland da nom paz komprenn.

Benn eur pennadik amzer goude, me a oa eat da dremen ar zul war ar maez da di an Itron K... kamaraded d'am familh, hag intanvez eur c'honnel. Homan a oa eur plac'h koz, joaüs ha zeb. Goude leign pa oa oc'h eva ar c'hafe, hi a lavaraz d'in gant eun aër siriüs :

« Mar vefec'h bet fur, ha mar brometfec'h d'in bean sekred, a mefe un histor da gonta d'ac'h, oh ! ia zur, eun histor !... »

O weler an aër ken parfand he doa kemeret an Itron K... e komansaz :

« Gwelet a ret an ti gwenn a zo aze an tu all d'am jardin. « Aze ma o chom ar familh Milliner. Ar reaz a zo tud a gonsekaz, goud a red ! An tad a zo professor mathematik ; ar vam, bep mintin a ve var al labour arag ar vatez ; pemp merc'h, tout en oad da vezan dimezet. Koant, an dimezet ! — Paz ! Pinvidik ! — Paz ! muioc'h ! Ha breman en amzer ec'h omp o ren, kaout paotred a zo gwall diez d'ar merc'hed n'ho deuz koantiri na pinvidigez. »

« Hogen, evit an neve amzer divazan, ma amezien a zigemere bep sul eur polr iaouank o oa bet kelenet d'eur eur mignon mad. Bean a oa herve a lavarer eur studier deuz ar Skol-Veur. »

« Aounik, zavet mad, eur pennad bleo hir d'ean, henvel deuz an holl dud, e oa hanvet... evit 'n em paz glaza den a bed, e oa hanvet Guillou. »

En eur gwelet ar c'honjou-ze, me a reaz eur lamp, pehini a oa bet gwelet gant an Itron K... « Hanveout a refec'h anean ? a c'houlelennaz hi digannin ? »

« Ha ! itron ger, na non ket evit lavaret just awalch'ze d'ac'h, mez, tritri a ra ma c'halon da c'hortoz klevet ar pez a zo d' i zont... »

« Bea oamp er mare ma re ar lisenstiel Guillou e genta gweladennou en ti Milliner. »

Ebarz kalonou an aotrou hag an itron Milliner e oa ar zonz penoz ar ar lisenstiel-ma a nije bet gallet 'n em gavet dindan neubeud amzer euz o famill. »

Eun nozez ar vam a lavaraz d'he gwaz : « Mari-Anna hag an aotrou Guillou a gav d'in zo groet an eil evit egile. »

« Han !... Kavout a ra dit, a lavaraz an tad, e zonz en hon merc'h ? »

Konje Pask a dostaë, lavaret e oa e vije deut Guillou di da baseal an neubeud devejou-ze. »

D'al lun ar Pentekost goude bezan debet ar pred, a oa partiet an daou amouzeuz-ma d'ar jardin. »

Da zek heur, goude bezan koaniet, an oll ac'h eaz da gousket, pehini d'e gampr. »

« Mignoned ker, « Ha c'houi, Mari Anna, ma douz karet. » Zonjet am euz bet aliez er pez a zo o bet paset en devez hirio. Rannet eo bet ma c'halon ; skrupullou a zo deut d'in. »

« C'houi a zo kalz uhelloc'h evithon. « Ma spered na 'eo ket evid heuil ho c'hini. Na rafec'h nemed souffr deuz « ma fallente... »

« Lakat maleurteuz eur plac'h euz « ho merit, ze a vefe tennan remoriec'hou war ma c'honsiaz. Me dever a « ra d'in kuitad eur garantez na non « ket digen anezhi. »

« Pa lenfet ar giriou-ma, a mo kui- « taet ho ti lec'h ac'h on bet digeme- « ret gant kement a galon. Partiel a « rin war dro pemp heur varc'hoaz « vintin. Hag evelse, ankenion an dis- « parti a vo espennet evidomp. »

« Ankouezet ac'hanon, o ma migno- « ned ! Evidon me, mar na n'allan ket « ankouat, da vihana ma c'halon a vo « en peoc'h. »

« GUILLOU. » Gwreg ar professor o lenn kement se a grogaz eur grenien enni. Koueza reaz eno war ar zal. Chom a reaz er stad-ze epad eun hanter heur. Benn a fin, e savaz ac'hane gant an droug a

oa en he c'horf, ha hi var du kamb-chou ar merc'hed iaouank.

« Mari-Anna !... Juli !... Rozen !... Jeanned !... Louison !... Ma-ri-a-nna !... C'hoant... an euz d'hon c'huitaad, klevet a ret ! Na... n'oull ket dimezin ken d'am merc'h ! Partiel a ra diganimp !... »

« Ar vam a zalc'h he da hodal gwas evit biskoaz dirag eston he merc'hed. »

« Ar malheürus ! Mez na bartio ket. Red a vo d'ean chom aman eun devez c'hoaz. Mez dre beoz harz anean da dec'hel kuit ? »

« Greiz tout gwreg ar professor a skoaz eun taol war he zal hag a lavaraz evel Archimède : Eureka ! Kavat am euz ! Petra a nevoa kavet an Itron Milliner ? »

« Ar gouiou en h' dorn, lent mez he c'halon stard, an itron Milliner ac'h eaz var du kampr Guillou, hag a zigoraz an nor goustadik nez ober trouz, evit gwelet mar boa kousket heman. »

« Ar wirion eo al lisenstiel ken tourmentet gant ar skrupullou, a oa dihun mad. »

« E zoulagad hanter digor, a nevoa gallet gweled en penn e wele, eur gwail blec'h hanter noaz. Homa gant eun daou lagad lem a zelle deuz an treitour. Arago mont er maez deuz ar gampr e tapaz ar bragou diwar ar gador hag a gasaz anean ganthi. »

« A boan ma oa partiet, Guillou a oa maez e wele, hag a allumaz ar voujian a oa eun war an daol. »

« E vragou na oa ket eno ken. Partiet e oa ! »

« Sethu aze ar mod an evoa kavet an itron Milliner evit delc'hen he mab kaër manket. »

« An doare a oa bet gwall fall, rag benn an de warlec'h vintin e oa partiel al lapous. Penoz ? En pesort gwiskamant ? Bet a c'heo imposubel d'in dizoel an dra ze. »

« Evelse, eme an Itron K... eme an histor ; bean deuz he friz, mez mankout, a ra d'ei eul lost. »

« Chilouet ac'hanon ive, mar plich, itron ger. hag ho po evit ho rekonpanz ar fin a vank d'ho kontadan. Gouvet penoz, an hini a hanvet Guillou, en em bakaz en eun tapis a park a wele hag a c'h'aloupaz a dreuz parkou, a dreuzaz ruiou kear, evit mont d'e gampr, elec'h ma 'n em gavaz pa oa an de o komanz sevel. Mez marplich roomp da baotr an aventur-ze e vir hano ! Sur on breman, ar Guillou-ze ha ma c'hamarad Loeiz na rant nemed ar memez den. »

« Job a leskaz e vantellen tredouarn gwreg Putiphar, Loeiz a grollaz e vragou evit sovtef e liberte. Pebez eürs a zen eo bet Loeiz ! »

Laket en brezonneg gant Ian GUICHARD.

Ali da Vreiziz

D'an deiz henta a vis maë, e vo klozet evit ar bloa-ma roll ar goullennou da antréan Breuriez ar Varsed (Gorsedd).

AN DEMEZIOU

Eurojeet e vo : En iliz Maol-Keraoz d'ar merc'her 40 a viz Ebril, an aotrou August Deloigne, mestrol-skol, gant an dimezel Rosa ar Pennoe, mestrol-skol.

En iliz Keraoz d'al lun 15 a viz Ebril, François Collobert deuz Keraoz, gant an dimezel Cecile Guéguen, merc'h d'an Antroprouner hag adjoñt-maër.

Ar pred a vo en hotel Ar C'Hoaz. En iliz Keraoz, d'ar merc'her 16 a viz Ebril Herri ar Guern douz Ploeguer, gant an dimezel Joséphine Stéphan douz Keraoz.

Ar pred a vo en Poul-Malolen. En iliz Keraoz d'ar merc'her 17 a viz Ebril Auguste Toubouldeuz Goullou Loearn, gant an dimezel Jeanne Marie Couzolin, o chom en Keraoz.

Ar pred a vo en ti ar C'Hoaz. En iliz Kergloff d'ar merc'her 23 a viz Ebril Jean Louis Ropars douz Ros Quilou, Poulouët, gant an dimezel Marie Bellec douz Korboulin, Kergloff.

Ar pred a vo en Kerboulin. En iliz Plonevezol d'ar merc'her 23 a viz Ebril, Jean Mari Tanguy gant an dimezel Marie-Joanne Riwall.

Ar pred a vo en Kergroaz. En iliz Maol-Keraoz, d'ar merc'her 24 a viz Ebril, Jean-Louis Fourrier douz Quilou-Souzan gant an dimezel Anne-Marie Auffrot, douz Keraoled.

Ar pred a vo en Keraoled. En iliz Keraoz (Bro-Vened) d'al lun 6 a viz Maë, ar Barz Broizad Jos Albarot (Brugor), Komworser en kour Pontkroaz, gant an dimezel Louise Ar Gal, douz bourk Gamars.

Ar pred a vo en Camors. Hon goure-houennou mad d'e. AR SERVICHOU BRAZ

Servichou da bla ha vo knod. En iliz Paulo d'ar merc'her 23 a viz Ebril ovid ropoz eno Mari ar Moign.

Ar pred a vo en Korouler. En iliz Lokara d'ar merc'her 23 a viz Ebril ovid ropoz eno Charles Pison.

Ar pred a vo en C'hleuziou. En iliz Trabrian d'ar merc'her 30 a viz Ebril ovid ropoz eno Marie-Jeanne Drullonnoe.

Ar pred a vo en Lokonan. En iliz Maol-Keraoz d'ar merc'her 1 a viz maë, ovid ropoz eno Jeanne-Louise ar Borgno.

Ar pred a vo en Quillou-Guéguen.

Un remede qui guérit

C'est la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux médicament calme instantanément les plus violentes accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Les rhumes négligés, les suites de pleurésie et d'influenza disparaissent complètement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras 139, Boulevard Magenta, à Paris.

Keleier Kerne-Uhel

KERAEZ

Assurances « La Nationale »

Monsieur Victor Launay, agent général à Châteaulin de la Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'Incendie et sur la Vie LA NATIONALE, 17, rue Laffitte à Paris, a l'honneur de prévenir les assurés de ladite Compagnie que M. Corentin COLLOBERT, greffier de paix à CARHAIX, est devenu son représentant pour le canton de Carhaix et cantons limitrophes, en remplacement de M. Hervé, démissionnaire.

V. LAUNAY. 2-12

Concours Fédéral de Tir

Le grand concours fédéral de tir du département du Finistère a eu lieu à Carhaix les lundi 8 et mardi 9 avril courant. Le stand de Kernigou, situé à 500 mètres de Carhaix sur la route de Poullaouen avait été admirablement aménagé par la société carhaixoise des Dernières Cartouches. Huit cibles situées à 200 mètres, et se détachant très bien dans le vert du coteau d'en face, séparé des cabines de tir par la rivière de l'Hyère.

Un téléphone, installé par la maison Souche, de Brest, relie chaque cible aux cabines de tir. Enfin un bateau fait le passage entre les tranchées et les tireurs.

Ajoutez à cela que les cabines de tir se trouvent contiguës à la grande route et qu'on y accède de plein pied. C'est donc une installation tout à fait pratique et moderne qui fait le plus grand honneur au bureau de la société.

Dès lundi matin, les balles sifflaient au stand. M. Louis Coë est au guichet et délivre des tickets; M. Bannier est à la caisse; MM. Duval et J.-M. Postollec sont avec les marqueurs dans les tranchées, et s'occupent du téléphone. M. de Léséleuc, président, est partout à la fois, et déploie une activité remarquable. Le bureau est secondé intelligemment par quelques jeunes gens de Carhaix qui ont bien voulu accepter la corvée de tenir les cahiers de notes de tir; MM. Rivoal, Rouillard, Marchais, fils, Le Troadec, fils, etc. déploient un zèle louable à tous égards.

A 10 heures, les trains amènent les tireurs délégués des sociétés finistériennes. Un service de voitures organisé par les hôtels fonctionne à leur intention entre la gare et le stand.

Sont représentées: la Brestoïse, les Sapeurs-Pompiers de Recouvrance, la Gouézec, la Châteaulinoise, la Plouescatine, la Saint-Pollaine et la Landernéenne.

Quimper, Saint-Pierre-Quilbignon et Rosperden ne participeront au concours que mardi.

Les concours sont interrompus à 11 h. 30 par une sonnerie de clairon. C'est l'heure de la soupe. Les tireurs et leurs amis se rendent à l'Hotel de France, où un banquet de 100 couverts leur est servi, dans une tente décorée de verdure et de drapeaux.

Voici le menu: Radis-rouge — Viande froide assortie. — Bar mayonnaise. — Filet de bœuf, sauce Madère aux champignons. — Dinde truffée. — Pommes nouvelles rissolées. — Salade. — Crème renversée à la vanille. — Desserts. — Café — Fine. — Champagne.

À la table d'honneur ont pris place MM. de Léséleuc, président des Dernières Cartouches; Kœchlin, président de la Fédération du Finistère; Commandant Vachette, délégué du Ministère de la Guerre; A. Guéguen, adjoint au maire de Carhaix, les présidents des sociétés fédérées, etc.

Au champagne, des toasts ont été prononcés par MM. de Léséleuc, Kœchlin, Vachette, et Thébaud, président de la Brestoïse.

M. de Léséleuc dit en substance: « Mesdames, Messieurs, j'éprouve une grande joie de me voir si bien entouré ici, par M. l'Adjoint de Carhaix, remplaçant le maire empêché, par M. le C. Vachette, M. Kœchlin, et je suis heureux d'apercevoir même dans la salle de gracieuses dames qui sont venues ajouter un charme de plus à notre réunion patriotique. Je remercie les généreux donateurs, qui nous ont offert des prix, la Presse locale présente à ce banquet de son concours si dévoué, enfin tous les collaborateurs et organisateurs de ce concours. Montrons-nous toujours dignes de notre fière devise bretonne Araok bepred! Car c'est pour la France que nous travaillons. »

M. Kœchlin, au nom de la Fédération départementale de Tir, remet des diplômes d'honneur à MM. le commandant Vachette, de Léséleuc, Ayme, commandant des Sapeurs-Pompiers du Finistère, Martin, président de la Morlaistienne.

M. le commandant Vachette parle ensuite longuement de la façon d'organiser des Sociétés de Tir subventionnées. Il faut commencer à inculquer dès l'école l'amour du tir à l'enfant. Il faut appeler aux instituteurs. Il termine par ces mots: « Le Patriotisme n'a pas de couleur, ou plutôt si, il en a trois, les couleurs du drapeau! »

M. Thébaud lève son verre à la patrie de la Tour d'Auvergne. Pressés par l'heure, les tireurs boivent rapidement le café et dévalent de nouveau vers le stand. Le temps est froid. Un vent d'ouest très violent soulève les poussières et fait craindre la pluie.

Nonobstant, une foule nombreuse défile en curieuse devant les cabines, et les balles crépissent jusqu'au soir: Lebels, carabines, revolvers font rage.

Un incident, heureusement sans suites fatales, a eu lieu vers trois heures. En voulant traverser la rivière, la barque poussée par le vent, a quitté brusquement la rive, et MM. B. et P. ont pris un bain forcé.

Le concours a continué mardi avec le même entrain que la veille. Les tireurs ont été nombreux.

Nous donnons ci-après les résultats définitifs des deux jours.

Poule d'honneur. — L'Hostis de Brest; Marhic de Landerneau; Le Roy de Coray; Riou de Quimper; de Jaeger, Carhaix; de Léséleuc de Carhaix; Cyrille de Carhaix; Quiniou; Quimper; Callarec, Morlaix; Bodet, Quimper.

Concours populaire. — Nicolas, Concarneau; Hervé, Carhaix; Duval, Carhaix; Crenn, St-Pol; Fanon, Landerneau; Caroff, St Pol; Poncin, St-Pierre.

Concours d'honneur. — de Jaeger, Carhaix; de Léséleuc, Carhaix; Marhic, Lan-

derneau; Quéran, Brest; Callarec, Morlaix

Concours offerts aux Sociétés. — Société de tir de Quimper, La Cornouaille; Société de tir Les Francs-Tireurs de Recouvrance; Société de tir de Gouézec La Gouézec; Société de tir La Landernéenne; Société de tir Les Sapeurs-Pompiers de Brest; Société de tir La Démocrate, Brest; Société de tir La Châteaulinoise; Société de tir La Saint-Pollaine; Société de tir La Morlaistienne; Société de tir La Brestoïse; Société de tir Le Kreisker, Saint-Pol.

Prix individuel de délégations. — Quiniou, Quimper; Riou, Quimper; Marhic, Landerneau.

Poules d'honneur au revolver. — Thébaud, Brest; Callarec, Morlaix; de Kergariou, Rennes.

Poules d'honneur à la carabine. Quéran, Brest; Bodet, Quimper; Quiniou, Quimper; Le Moal, Gouézec; Duval, Carhaix; Rouillard, Carhaix.

La meilleure série au Fédéral a été faite par M. Riou, de Quimper. C'est donc lui qui gagne la Coupe offerte par le Président, ainsi que le titre de Champion du Finistère.

Football: Carhaix contre Châteaulin. — Jeudi à 2 heures, la Jeunesse Athlétique Carhaixoise s'est rencontrée à Châteaulin avec l'Union Sportive Châteaulinoise. Après un match très disputé, l'Équipe de Carhaix a triomphé par 4 but à 0.

L'Équipe de Carhaix: Ch. Marchais, L. Troadec, Riou, L. Le Jan, L. Brandic, Bourhis, C. Thomas, Le Bos, F. Bosson, Servant, Ballec.

L'Équipe de Châteaulin: Plassard, Delisle, Gostin, Crenn, Guillou, Bernard, Miossec, Marsoiller, J. Guillou, Floch, Clech; Arbitre: H. Trévenec.

Foire du 10 avril. — Farine, 1^{re} qualité, 34 fr. 50; 2^e, 33 fr. 75; froment, les 100 kilos, 24 fr.; avoine, 19 fr. 50; sarrasin, 18 fr.; son, 17 fr.; seigle, 18 fr.; pommes de terre, 6 fr.; orge, 13 fr.; méteil, 12 fr. 50; beurre, le kilo, en gros, 2 fr. 70; beurre, au détail, le demi kilo, 1 fr. 40; salé, 1 fr. 50; poulets, le couple, 5 fr.; œufs, la douzaine, 0 fr. 75; pain blanc, le kilo, 0 fr. 32; pain bis, 0 fr. 22; cidre, la barrique, 35 fr.; cidre soutiré, 40 fr.; bœuf, le kilo, poids vif, 0 fr. 95; vache, 0 fr. 90; taureau, 0 fr. 80; veau, 1 fr.; mouton, 1 fr. 30; porc gros, 1 fr. 40; porcelet, le couple, prix moyen, 45 fr.; viande nette: bœuf, le kilo, 1 fr. 40; vache, 1 fr. 20; taureau, 1 fr. 20; veau, 1 fr. 60; mouton, 1 fr. 70; porc frais, 2 fr.; porc salé, 2 fr. 20; oignons, le kilo, 0 fr. 50; échalottes, 0 fr. 50; carottes, 0 fr. 30; plants d'oignons, le cent, 0 fr. 25; plants de choux, le cent, 0 fr. 40.

PLONEVEZ-AR-FAOU

Découverte archéologique. — Il y a quelques jours, M. François Birel, de Pratinnou, ensemençait un champ dit « Ménez-Chann ». La charrue heurta une grosse ardoise mesurant presque un mètre carré. Cette ardoise recouvrait un vase, en forme de pot de fleurs, pouvant contenir 15 décimètres cubes. Tout autour, il y avait de la maçonnerie et sous le vase une autre ardoise, un peu plus petite. L'an dernier, Birel a encore découvert, en labourant un autre champ, les ruines d'une maison cachées dans la terre.

HUELGOAT

La protection des enfants. — Une médaille de bronze a été décernée à M. le docteur Bastit, médecin à Huelgoat, par M. le ministre de l'Intérieur, pour services rendus à la protection des enfants du premier âge. Nos félicitations.

Succès. — M. Goacolou, premier clerc à l'étude de M. Bergot, notaire à Huelgoat, a subi avec succès l'examen de notaire. Nos félicitations.

Sapeurs-pompiers. — M. Yves Guyomarc'h, sergent à la subdivision de sapeurs-pompiers d'Huelgoat, a été, par décret de M. le président de la République du 12 mars dernier, promu sous-lieutenant de la subdivision, en remplacement de M. A. Clausse, démissionnaire.

PAULE

Une femme se pend. — La nommée Modeste Le Du, veuve Le Nost, âgée de 38 ans, a été trouvée pendue à son domicile, sis au bourg de Paule. Cette mort n'a pas été sans étonner son entourage, où elle jouissait de l'estime générale. On ne connaît pas la cause de cet acte de désespoir car le suicide ne fait pas de doute.

GLOMEL

Concours agricole. — Voici les résultats du concours qui a eu lieu à Glomel le 5 avril.

1^{re} catégorie. — Taureaux d'un an. — 1^{er} prix et médaille, Buguellou; 2^e, Yves Bournot et Bernard; 3^e, Fallier et J.-L. Moel; 4^e, Jean-Louis Nicolas.

2^e cat. — Taureaux de 2 ans. — 1^{er} et une médaille, Jean Conan; 2^e et 3^e, Pierre Le Guelliec; 4^e, René André et Cazin d'Honinethun.

3^e cat. — Génisses d'un an. — 1^{er} et une médaille, Veuve Jégou; 2^e, G. Guéguen et P.-L. Luzac; 3^e, Riou et Cazin d'Honinethun; 4^e, Jules Lotoux et Toussaint Le Guelliec.

4^e cat. — Génisses de deux ans. — 1^{er} et médaille, F. Le Potennec; 2^e, Louis Le Flour et Toussaint Le Guelliec; 3^e, J.-M. Le Moel.

Vaches laitières. — 1^{er} et rappel médaille, F. Le Potennec; 2^e et 3^e, Guillaume Guéguen; 4^e, F. Le Potennec et Louis Jégou.

Bœufs gras. — 1^{er} avec médaille, L. Le Flour; 2^e, Guéguen; 3^e, Le Flour; 4^e, Disserbeu; 5^e, F. Le Boule'h et Le Guelliec, frères.

La foire qui a suivi ce concours était très achalandée en bétail de toute sorte, surtout en bœufs gras. Beaucoup de marchands et nombreuses transactions. Cette nouvelle foire devient de plus en plus importante, grâce à la générosité et au dévouement de M. le baron Cazin d'Honinethun, maire, président du syndicat agricole de la commune.

Kerne-Zzel

PLEYBEN

Expérience d'apiculture. — De toutes les opérations apicoles, le transvasement direct est la plus intéressante, la plus instructive et la plus curieuse. L'opérateur après avoir chassé les abeilles d'une ruche en paille, retire tous les gâteaux de cire, et les range dans des cadres préalablement préparés, en ayant soin de mettre le miel en haut, le couvain au milieu, la cire vide en bas, et d'éliminer les alvéoles de mâles. Cela fait, il va chercher les abeilles, les coupe sur un drap devant l'entrée d'une ruche à cadres. Bientôt on les voit monter en rangs serrés vers leur nouvelle demeure en battant des ailes, ce qui, en terme apicole s'appelle « battre le rappel ». L'opérateur peut alors s'il le veut prendre la mère et l'emprisonner. C'est une opération qui demande une certaine expérience. Et c'est ce que M. Henry, apiculteur à Lennon, comp-

te faire le dimanche 21 avril, à 1 heure, dans la cour de l'École libre de Pleyben, devant les élèves des deux écoles, et les personnes qui désireraient voir cette opération.

Mais pour que personne ne se dérange inutilement il est bon de savoir qu'il faut un beau temps, pas de pluie, ni trop de vent.

ROSPORDEN

Cavalcade patriotique. — La cavalcade organisée au profit de l'Aviation a eu lieu lundi et a obtenu le plus vif succès. Dix-huit chars magnifiques ont défilé dans les rues de la coquette cité au milieu de l'enthousiasme d'une foule très dense. Remarquable surtout le char de la Chaudière bretonne, plein de naturel, avec ses meubles, et ses authentiques personnages; les chars des Grenouilles, des Enfants, de la Grève noire, de l'Industrie en campagne, Alsace et Lorraine, etc.

Félicitations à tous les organisateurs, entre autres à MM. Chevals, Cotten, Guillaume Quéméré, Penven, Bolo, Louet, Boutet, Postic, Dagorn, etc., sans oublier les chanteurs bretons Flétris d'Elliant, Henri Le Bihan de Carhaix et quelques amis de bon ne volonté qui ont obtenu un beau succès populaire avec le Sao Breiz-Izel, Intaon et Lochen etc.

Leon

MONTROULEZ

A propos de « grigris ». — Le coloured man (nous parlons américain) qui préside aux destinées d'un journal local de Morlaix fait le singe pour avoir du sucre. Dans sa réponse ambiguë à mon petit mot d'il y a 15 jours, et qui déploie ses grâces en une colonne pâteuse émaillée d'une ponctuation champignonesque, il affecte de ne pas saisir ce que j'ai voulu dire par grigris. « C'est de l'Église que Monsieur parle ainsi! » s'écrie Tartuffe en simulant l'indignation.

Pi mon hon! Que mêlez vous l'Église à toutes les saucés? Si vous aviez vu le nègre, vous auriez compris le mot grigris. Consultez le Grand Larousse, et contentez-vous de jouer votre rôle sur les tréteaux de votre bonne ville. Malheureusement on ne vous y apprécie pas du tout à votre valeur, à ce qu'il paraît.

O fortunatus nimum, sua si bona novit... Monsrelaenses!

Dernière heure. — Ceci était écrit quand on vint m'apprendre que la campagne personnelle à grand tiraila entreprise contre moi par la feuille pieuse et charitable (oh combien) n'avait qu'un but: se lancer à Carhaix et à créer un dépôt. Un vendeur, qui n'a d'ailleurs jamais rien demandé, en a reçu un gros paquet de 65 exemplaires. Il en a écoulé 3.

Morale: il ne faut jamais perdre de vue les « bedies affaires ».

F. JAFFRENOU.

UNE RELIGIEUSE

a envoyé à une de ses parentes une recette composée de racines, qui lui a fait repousser ses cheveux tombés depuis un an. Ecrite: Ch. DURIEZ, 126, rue de Beauvais, Amiens (Somme), qui envoie franco un flacon échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

Smened

GWENED

Plaque commémorative de Brizeux. — La société « Les Amis de Vannes » vient de procéder à la mise en place de la plaque commémorative destinée à rappeler le séjour à Vannes du poète Auguste Brizeux (proposition Kozarawski).

Ce glorieux fils de Lorient, étant élève du Collège Royal de Vannes, sa ville natale ne possédant pas encore d'établissement d'éducation de ce genre, prenait pension et habitait, rue du Nord, chez demoiselle Hedan, c'est là, près de la porte d'entrée, qu'a été fixée la plaque de marbre blanc, dont voici le texte:

Le Poète Auguste Brizeux (1803-1858) Né à Lorient étant élève du collège de Vannes (1816-1819) habitait ici.

LES BRETONS ÉMIGRES PARIS

Un agent de police breton assassiné. — On a trouvé dimanche matin, vers 7 heures, près de la porte, de St-Ouen, dans le fossé des fortifications, le cadavre du gardien de la paix, Pierre-Marie Azou.

Le cadavre de cet agent, descendu de son service à minuit, ne portait aucune trace de violence.

Les premiers résultats de l'enquête font croire qu'il a été précipité par des apaches dans le fossé des fortifications. Azou était âgé de 37 ans, marié, père d'un enfant. Très bon serviteur, il était titulaire de plusieurs médailles coloniales et était né en 1874 à Plouñevé-Lochrist (Finistère). Il appartenait à l'administration depuis 1908.

BULLETIN

des Ventes Volontaires & Judiciaires Locations, Annonces Commerciales, etc.

lac'hadurez ar mac'hagn heb sterniou, heb operi

An artikl moulet da ziveza gant gazetennou hon bro an euz talvezet eur bern lizerou d'an doktor SALMON, rener an Institut Orthopédique euz Cantelou-Lille (Nord). A heb tu e c'houlter digant ar pratisian gwi-ziek kleennadur var ar moien da brolita deuz e zoare buruzduz da weinat ar Mac'hagn euz Diswadennou kein, izili dizot, c'hagn euz Diswadennou kein, izili dizot, ar c'hama, ar morzadur, ar goriou gwen, an treid bolin, ar rom pous, droug Little, Mez euid anaouh hag hon e ch'all eur c'hlenved beza parot, red eo d'an doktor gallout gwelad e lunnan ar c'hlanvour, rag dre lizer e avizou n'allont kal beza frez aval'h. Dreze, evel an euz bet kalz a lizerou divar benn klenvedun an Doktor Salmon an euz laret dond d'hon bro euid ma c'h'alo da dud mac'hagnet beza digaset davetan.

Eurus omp ta da rei kelou d'an holl e teio an Doktor SALMON da KEMPET, h'otel de l'Épée, ar sadorn 20 a viz Ebrel.

Kemend re zeio da c'houlter kuzul digant a hadkavo prest an implij euz o izili.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, les fatigues de la voix, les engorgements, les picotements de la gorge, les toux sèche, d'irritation, faites usages des tablettes du docteur Vatel. — Une boîte de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à M. BARNIER, rue des Lions, 14, à Paris.

A Louer au 29 septembre prochain rue Brizeux, à Carhaix Une Maison de Commerce avec sortie route de Brest. S'adresser à M. Gourlaouen tanneur.

Etudes de M^e Henry GASSIS, avoué à CHATEAULIN, et de M^e LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX.

VENTE D'IMMEUBLES

Le lundi 15 avril 1912, à deux heures du soir, en la salle de la Justice de Paix de Carhaix.

Commune de Kergloff canton de Carhaix

1^{er} lot. — Un très beau corps de ferme à Gars-an-Groas, de 42 h. 26 a. 81 c. Mise à prix: 46.000 fr.

2^e lot. — Un petit corps de ferme, au même village, 3 h. 28 a. Mise à prix: 4.000 fr.

3^e lot. — Un corps de ferme, à Névét, 9 h. 91 a. 25 c. Mise à prix: 9.000 fr.

4^e lot. — Un corps de ferme, à Quimilfern, 12 h. 88 a. 86 c. Mise à prix: 14.000 fr.

5^e lot. — Un corps de ferme, même village, 6 hectares. Mise à prix: 7.000 fr.

6^e lot. — Deux parcelles de terre, à Magoarn, 2 h. 02 a. 10 c. Mise à prix: 1.000 fr.

Etude de M^e LE COZANNET, notaire à MAEL-CARHAIX.

A VENDRE

par adjudication volontaire Le dimanche 21 avril à 2 heures de l'après-midi en l'Étude

Au village de Kermarrec en TREBRIVAN

1^{re} Maison sous chaume, avec courtil;

2^e Parcelle de terre dite Ros-ar-chausser, 72 ares;

3^e Droit aux issues du village de Kermarrec;

Le tout joui par veuve Kerbellec, moyennant 50 francs l'an et libre de location au 29 septembre prochain.

Pour tous renseignements s'adresser à M^e LE COZANNET, notaire.

Etudes de M^e Henri GASSIS, avoué-licencié à CHATEAULIN, et de M^e MINOT, avoué-licencié à LA ROCHE-SUR-YON.

Vente d'immeubles PAR LICITATION

Le Mardi 7 Mai 1912 à une heure du soir

A l'audience des criées du Tribunal Civil de Châteaulin, il sera procédé à l'adjudication des immeubles ci-après en 4 lots composés comme suit et sur les mises à prix suivantes:

Premier lot

Au village de KERBOULIN et dépendances

Commune de KERGLOFF Canton de Carhaix

comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres de diverses natures, contenant sous:

Sol de bâtiments, h. a. o. cours, courtils, vergers 84 70

Terres labourables 31 91 70

Terres à landes. 3 14 40

Prairies 7 74 10

Total 43 64 90

Il est loué en vertu d'un bail notarié pour 9 ans qui expireront le 29 septembre 1917, moyennant le prix annuel de 2.300 francs, et il figure au cadastre de la commune de Kergloff sous les numéros 374, 375, 376, 377, 378, 382, 318, 319, 380, 381, 367, 367^b, 368, 386, 387, 388, 306, 388^b, 390, 391, 392, 502, 501,

487, 486, 488, 489, 490, 491, 492, 499, 500, 365, 497, 498, 496, 494, 495, 493, 337, 338, 336, 323, 345, 346, 360, 361, 362, 363, 364, 389, 385, 384, 370, 371, 372, 344, 343, 347, 349, 348, 350, 351, 352, 353, 354, 360, 369, 355, 356, 357, 358, 359, 383, 384,

de la section A.

MISE A PRIX: Quarante-six mille francs ci 46.000 fr.

Deuxième lot

Au village de LANN et dépendances

Commune de KERGLOFF

comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres diverses et contenant sous:

Sol de bâtiments, h. a. o. cours, courtils, vergers 97 90

Terres labourables 14 03 10

Terres à landes. 3 89 60

Prairies 5 27 40

Contenance 24 18 00

Ce corps de ferme est loué en vertu d'un bail notarié pour 9 ans qui expireront le 29 septembre 1915, moyennant le prix annuel de 1360 francs et il figure au cadastre sous les numéros: 400, 461, 462, 463, 307, 308, 304, 303, 302, 230, 243, 244, 300, 299, 479, 480, 481, 478, 509, 475, 477, 477^b, 409, 474, 470, 411.

MISE A PRIX: Vingt-sept mille francs ci 27.000 fr.

Troisième lot

AUX DÉPENDANCES du village de KERGARIOU

Commune de PLOUGUER

Une Prairie

d'une contenance de 40 ares environ, porté au cadastre sous le numéro 348 r de la section C.

Mise à prix: Mille francs ci 1.000 fr.

Quatrième lot

En la ville de CARHAIX

Place au Charbon

Une Petite Maison

Mise à prix: Huit cents fr. ci 800 fr.

La vente de ces

Marque ALARGOL déposée H. B. déposée
 Les nouveaux dentiers métalliques en ALARGOL sont les plus sains et les plus solides.

PROTHÈSE ET CHIRURGIE DENTAIRE
HENRI BAVARD
 DENTISTE
 2, quai de Léon, à MORLAIX

Les nouveaux dentiers en ALUMINIUM PUR sont les moins chers de tous.
 Consultations et opérations tous les jours non fériés, sans exception, de 9 h. à 5 h., à MORLAIX seulement.

"Au Bon Marché"



9, rue du Général Lambert
CARHAIX

M^{me} V^{ve} Jourdren

préviert sa nombreuse clientèle qu'elle a reçu ses marchandises pour la saison d'été.
 On trouvera chez elle un grand choix de chaussures d'hommes de plusieurs marques, depuis l'article terrassier jusqu'au grand luxe. Un grand choix de chaussures pour dames, tige peau de daim claque vernie, et ainsi que pour enfants.
 Sur demande un livre à domicile

NERZ -- IEC'HED

D'AR VUGALE
 en eur rei d'è da eva

Gwin an Tad Debreyne

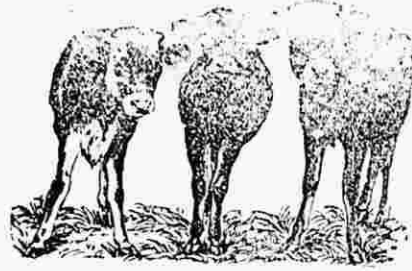
Prientet er Grande-Trappe
MORTAGNE (Orne)
 Leun a fosfat, gwin an Tad Debreyne, medisin an Trap Vraz, a zikour ar vugale en o'chresk, a ro d'ar grennardei korf, iec'hed, ha nerz, ha d'ar re goz krenvadurez

AL LITRAD : 14 REAL

Dépôts en Apotikerezoù :
BARON, Keraez

CHEVALIER, Gourin
PEYSSON, Rostrenen
 Andrés ha Lemonnier, BREST ; Lazennec, KASTELLIN ; Béguasse, AR FAOUET ; Coeff. MONTROULEZ ; Guilloux, PONTEKROAZ ; Habrial, KEMPERLE ; Ladouce, KEMPER ; Chapel, KASTELL-POL.

Le Gérant : François JAFFRENOU
 Carhaix, Imprimerie du Peuple



LACTINA SUISSE
 ALIMENT COMPLET POUR VEAUX & PORCELETS
 Médaille d'Argent, Exposition Universelle Paris 1900
 Médaille d'Or, Exposition Universelle Liège 1905
 Médaille d'Or, Exposition Internationale Milan 1906
 GRANDE ÉCONOMIE SUR LE LAIT NATUREL. — 23 ANS DE SUCCÈS
 FRANÇOIS BRUNNER, Fabricant — LYON
 Usine de Triègne, Place des Charpennes
 DEMANDE DÉPOSITAIRE POUR CANTONS NON CONCÉDÉS
 En dépôt chez MM

P. BARON, pharmacien, Carhaix ; R. LADOUCE, pharmacien, Gourin ; P. GUILLLOUX, pharmacien, Pont-Croix ; A. LAURENT, pharmacien, Pont-Abbé ; CHAPÉL, pharmacien, Rospenden ; KERHAT, pharmacien, Landernec ; OBYE, pharmacien, Lannilis ; Louis ROUDAUT, pharmacien, Lannec ; J. FERCOCCO, pharmacien, Plabennec ; YVEN, cordonnier, Plomoguer ; LAZENNEC, pharmacien, Châteaulin ; F. RAIBIER, pharmacien, rue d'Anquillo, Morlaix ; A. TREANTON aîné, quincaillier, Landivisiau ; A. THEVEN DE GUELERAN, pharmacien, Plouescat ; G. HABRIAL, pharmacien, Quintipré ; J. CORYEN, pharmacien, Bannalec.

Mekanikou da wrial

euz Kompagnunez

SINGER

Prizioù kenta en holl Diskuezagadegon

TI-GWERZ

en KERAÉZ

8, ru Brizeur, 8

London & South
 Western Railway

Service maritime pour VOYAGEURS et MARCHANDISES, montant promptement en communication directe la Bretagne et tout l'Ouest avec Londres et la Grande-Bretagne.
 Départs réguliers de Saint-Malo pour Southampton, trois fois la semaine en hiver, tous les jours, moins le dimanche, en été.
 Autre service régulier sur Jersey et Guernesey, départs de Saint-Malo ou de Granville deux fois par semaine en hiver, tous les jours en été.
 Pour les heures de départ, prix de passage et tous renseignements, s'adresser à M. P. B. HAMON, représentant de la Compagnie, Saint-Malo.

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'ÂGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'ÂGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé Soury à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et ce qui est pis encore, la mort subite. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon 3 f. 50, le gros 4 f. 40, les 3 fl. cont. mand. p. 10 f. 50, adressé à Mag. DUMONTIER, ph^{ie}, 1, place de la Cathédrale, MORLAIX.
 (Notice et renseignements confidentiels gratuits.)

BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY car elle seule peut vous guérir

En vente : Pharmacie BARON, Carhaix.
 Pharmacie LE CHEVALIER, Gourin.
 Pharmacie ALAIN LAGEAT, Lannion.

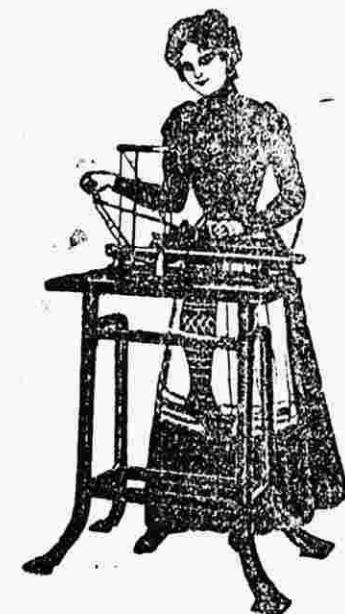
MAGASINS D'HABILLEMENTS
 pour Hommes, Dames et Jeunes Gens et Enfants

"AU PHARE"

ET CHEMISERIE PARISIENNE
MORLAIX

Maisons connues pour vendre de confiance à prix fixe et le meilleur marché de la Région.
 Grande mise en vente d'un choix considérable de Fourrures tous genres et toutes formes pour Dames et Enfants. Articles authentiques absolument garantis à des prix défiant toute concurrence.
 Paletots Fourrure pour Hommes, Dames et Enfants ; Pardessus de ville, d'auto et de voyage ; Vestons, Gilets et Pantalons cuir ; Pélerines drap et caoutchouc tous genres ; Couvertures de voyage, d'auto, de voiture et pour chevaux, Peaux de biques.
 Spécialité de Vêtements caoutchoutés ou imperméabilisés garantis à l'usage.
 Chemises flanelle tous genres ; Grands assortiments de sous-vêtements absolument garantis à l'usage, et irréductibles ; Bonnetterie tous genres.
Primes-Escompte à tout acheteur

Machines à tricoter
 POUR TOUS TRAVAUX



MME CORBEL

12, rue Gambetta, 12

MORLAIX

Maison de confiance
 vendant le meilleur marché
 de la région et faisant gratuitement
 un apprentissage sérieux.

LIQUR AMMONIAC



EN VENTE PARTOUT
 Grande Liqueur Bretonne

LES BROYEURS D'AJONCS



TANVEZ
 SONT LES MEILLEURS
 LES PLUS REPANDUS
 DEMANDEZ LE CATALOGUE
 USINES HYDRO-ÉLECTRIQUES
 DE LA TOURELLE GUINGAMP

LE SANG PUR, C'EST LA VIE!

COMMENT PURIFIER LE SANG?

Voici l'époque de l'année où le sang s'échauffe plus facilement et peut même s'épaissir et se vicier. Nombre de personnes en effet, sont alors atteintes de boutons, démangeaisons, rougeurs, cloques, furoncles, anthrax, etc., chez d'autres, la circulation du sang se ralentit et provoquent les troubles nerveux : étourdissements, vapeurs, chaleurs, migraines, névralgies, congestions, etc. ; chez d'autres enfin, l'appetit diminue, l'estomac fonctionne mal et engendre bien souvent une débilité générale et un affaiblissement général.

Que faire pour bien se porter ? Comment purifier le sang qui cause tous ces maux ? N'hésitez pas ! Prenez sans retard le

DÉPURATIF du TRAITEMENT Normand Bénard

qui purifie le sang, fortifie l'organisme et conserve la santé.

Le Dépuratif du Traitement Normand Bénard, qui ne contient ni IODURE, ni PRODUIT CHIMIQUE, ni POISSON, est tout à la fois TONIQUE et DÉPURATIF et peut être supporté par les estomacs les plus délicats.

Quant à vous qui souffrez de Maladies de Peau, Eczémas, Dartres, Boutons, Ulcères, Plaies, Maux de Jambes, Vices du Sang, etc., suivez le TRAITEMENT NORMAND BÉNARD complet et vous guérez sûrement comme tous ceux qui l'ont employé, et dont nous publions chaque jour les noms et les adresses.

Pour recevoir gratis et franco la très intéressante brochure explicative illustrée, contenant tous les renseignements, s'adresser ou écrire à l'INSTITUT NORMAND, 38, rue Armand-Carrel, ROUEN.
 Prix du TRAITEMENT NORMAND BÉNARD : 6 fr. ; P. 6 fr. 60. — Prix du DÉPURATIF : 4 fr.

DÉPÔTS : Carhaix, pharmacie BARON ; Bourbrinac, pharmacie BOCHER ;
 Cullac, pharmacie LEGAC ; Châteauneuf, pharmacie LE COQUIL ;
 Gourin, pharmacie LE CHEVALIER ; Pleyben, pharmacie LE GAG ;
 Rostrenen, pharmacie GLAUVÉL ; Saint-Nicolas-du-Pélem, pharmacie ROUX.

Pour légalisation des signatures ci-contre

Écrémeuses "DOMO"
 LA PLUS PARFAITE
 LA PLUS DOUCE

Comparez les prix à la concurrence

N°	Rendement à l'heure	Prix
A	40 Litres	60 francs
B	50 —	70 —
C	70 —	95 —
1	96 —	115 —
2	125 —	140 —
3	200 —	190 —
4	300 —	270 —
5	450 —	400 —
6	600 —	500 —

Représentants :
 AUFFRET, Carhaix
 GUILCHEN, Huelgoat
 GIVERN, Le Faouët

On demande des agents actifs

Élégante colonne, modèle unique : 25 fr.

BUREAU CENTRAL DE VENTE :
Ossian BAECKMAN 90, boulevard de la Senne BRUXELLES (Belgique)

En Mairie de Carhaix,